

COMMUNE DE WOLUWE-
SAINT-LAMBERT
Service de l'Urbanisme
Avenue Paul Hymans, 2
1200 BRUXELLES

V/Réf : 17659
N/Réf. : AVL/ah/WSL-2.102/s519
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : WOLUWE-SAINT-LAMBERT. Avenue du Couronnement, 115. Demande de permis d'urbanisme portant sur le remplacement des châssis de fenêtres en façade avant.

Suite à votre courrier du 19 avril 2012 sous référence, réceptionné le 23 avril dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 9 mai 2012.

Le dossier concerne une maison située dans la zone de protection de l'église Saint-Henri. Elle appartient à un ensemble très homogène, influencé par l'architecture domestique anglaise, dont l'image est en grande partie déterminée par les châssis à petit bois. ***Ces menuiseries font partie intégrante de la composition de la façade et devraient par conséquent être maintenues et restaurées (éventuellement équipées d'un vitrage plus performant). Si leur remise en état était réellement impossible, les châssis devraient être remplacés à l'identique, y compris pour ce qui concerne les divisions*** car leur modification serait préjudiciable non seulement à la maison mais à l'ensemble du front bâti. Tel que proposé, le projet ne peut donc être approuvé par la CRMS.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme I. Leroy) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)